

Modernisation du terminal ferry du Naye

La Région va lancer les premières opérations de dragage fin février

En ce début 2025, la Région, propriétaire du port de Saint-Malo, se prépare à lancer les premières phases maritimes du vaste projet de modernisation du terminal ferry qui s'étalera sur plusieurs années. Après la mise en place de 5 bouées de suivi de la qualité de l'eau dans l'estuaire de la Rance, les opérations de dragage du chenal vont démarrer le 24 février avec pour objectif d'approfondir les accès nautiques du port. Les matériaux extraits, principalement des sables, seront intégralement valorisés à terre, dans le cadre des travaux. L'enjeu de ce chantier est de fiabiliser l'accueil des ferries de grande capacité sur de plus larges amplitudes horaires et de sécuriser ainsi leurs escales.

Avant une nouvelle réunion du comité de suivi du projet*, Stéphane Perrin-Sarzier, Vice-président de la Région en charge du port de Saint-Malo, a fait le point sur les étapes à venir de ce chantier d'envergure (150 M€), « le principal investissement de notre collectivité d'ici 2030 », comme le souligne souvent le Président Loïc Chesnais-Girard.

1^{re} campagne de dragage du chenal (février à avril 2025)

Les travaux vont donc commencer côté mer avec, dans un premier temps, le dragage du chenal. Il s'agit là de **gagner, en moyenne, 50 cm de profondeur** par rapport aux conditions actuelles d'accès (4 m de profondeur à l'entrée du port) et ce, sur une zone plus étendue, afin de **faciliter les manœuvres des ferries de grande capacité** au premier rang desquels le **Saint-Malo**, baptisé le 31 janvier (tirant d'eau 6,50 m).

Fin février, la **drague-pelleteuse de l'entreprise Merceron** interviendra d'abord sur le **plateau sud Rance**. Les opérations se poursuivront dans la zone d'évitage et d'accès au terminal jusqu'à la mi-avril.

Lors de cette première campagne, **13 500 m³ de sédiments seront extraits du chenal** puis stockés et séchés dans un enclos étanche sur le terre-plein Lamennais avant **valorisation** sur le nouveau terminal et dans les caissons en béton armé des nouveaux embectages, ouvrages courbes situés avant l'écluse du Naye.

Cette 1^{re} phase de dragage comporte aussi une partie **déroctage (600 m³)**, en raison des **fonds rocheux**, pour laquelle la Région a retenu une **méthode mécanique** (brise-roche hydraulique ou dent de ripage) plutôt que pyrotechnique. Cette technique de grattage de la

roche, moins agressive, **réduira les nuisances acoustiques** susceptibles de gêner les mammifères marins.

Une **seconde phase de dragage** est prévue durant **l'hiver 2025-26**. Il s'agira alors d'extraire **17 000 m³** de sédiments, cette fois-ci **dans l'avant-port**.

1^{rs} coups de pioche de la gare maritime en septembre

À terre, les Malouins verront le chantier du terminal ferry se mettre en place d'ici l'été avec les **premières déconstructions de bâtiments existants** (mai/juin) et l'aménagement d'un **parking provisoire**. La construction de la nouvelle gare sera lancée en septembre pour une **livraison attendue début 2027** !

Côté mer, parallèlement à la 2^e phase de dragage, seront engagés, **fin 2025 et pour 2 ans, le démantèlement du poste 1** –très peu utilisé à ce jour- **et la déconstruction-reconstruction des 2 embectages**.

Les bouées de suivi de la qualité de l'eau sont en place

Ce dispositif innovant vient d'être mis en place dans l'estuaire de la Rance et le restera **jusqu'à la fin des campagnes de dragage**. Les 5 bouées, **véritables laboratoires flottants** installés par la société Creocan, sont équipées de sondes qui mesurent en continu divers paramètres : température, salinité, concentration en oxygène et **turbidité, l'opacité de l'eau** étant susceptible de perturber la faune et la flore marines. Les données collectées seront utilisées pour **évaluer et limiter**, si besoin, **l'impact des travaux de dragage sur l'environnement**.

*Y participent Etat, collectivités, acteurs portuaires et économiques, associations.

Financement du projet : 150 M€ dont 20 M€ d'études et **130 M€ de travaux** (87 M€ côté mer et 43 M€ à terre). Au côté de la Région, la Ville de Saint-Malo apporte 1 M€, l'État, 3,3 M€ au titre du Contrat de plan, et l'Europe, 0,5 M€, soit 4,8 M€ d'apports extérieurs.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)